



**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET DE SÉLECTION POUR L'ÉQUIPE
NATIONALE JUNIOR**

15 avril 2021



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET DE SÉLECTION POUR L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

15 avril 2021

APERÇU DU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

1. L'objectif de l'équipe nationale junior est de préparer et soutenir les meilleurs athlètes canadiens juniors dans leur quête du succès sur la scène internationale. Les athlètes de l'équipe nationale junior chemineront à travers les parcours provinciaux et joueront activement au niveau national et plus. À court terme, les athlètes de l'équipe nationale junior auront pour objectif de représenter le Canada en vue d'accéder à l'équipe NextGen et à l'équipe senior à moyen terme.
2. Les athlètes de l'équipe nationale junior seront au stade « S'entraîner à la compétition » du Développement à long terme (DLT) et doivent avoir l'âge admissible pour participer aux Championnats du monde juniors 2022 (1^{er} août).
3. Les athlètes de l'équipe nationale junior auront accès à un large éventail de services, notamment au soutien d'entraîneurs, à de l'entraînement centralisé, à des occasions de financement et à des services de soutien secondaires. Voir l'Annexe A pour la liste détaillée.
4. L'équipe nationale junior 2021-2022 sera sélectionnée d'ici le 15 juin 2021. En raison de la COVID-19, les athlètes potentiels soumettront leur déclaration d'intérêt qui témoignera de leur engagement à répondre aux critères établis. L'appel de candidature sera ouvert du 15 avril au 15 mai 2021.

OBJECTIF

5. La présente politique régit la sélection de Squash Canada de l'équipe nationale junior. Chaque année, le comité des parcours juniors/athlètes et le comité de haute performance sélectionneront les athlètes qui feront partie de l'équipe Junior.

COMMUNICATION

6. La présente politique et toutes les modifications qui s'y appliquent seront publiées sur le site Web de Squash Canada et complétées par des réseaux de communications appropriés.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

7. Pour être admissible à la sélection de l'équipe nationale junior, un athlète doit respecter les critères d'admissibilité suivants :
 - a) être un membre en règle de son association de squash provinciale ou territoriale et être un joueur en règle avec Squash Canada selon toute Convention d'athlète précédemment signée par l'athlète et ne doit pas faire l'objet de mesures disciplinaires de la part de son association de squash provinciale ou territoriale ni de la part de Squash Canada; **et**
 - b) satisfaire aux conditions d'admissibilité pour représenter le Canada aux championnats du monde en titre, telles que déterminées par la Fédération mondiale de squash (FMS); (<https://www.worldsquash.org/world-championship-regulations-2/>);
 - c) être un membre inscrit et actif de la FMS et avoir un NIP de squash.
 - d) pour officialiser la sélection au sein de l'équipe nationale junior, l'athlète doit signer un accord liant Squash Canada et l'athlète qui définit les responsabilités mutuelles de chacune des parties, notamment celles liées au sport sécuritaire, au code de conduite et à l'antidopage. (<https://squash.ca/wp-content/uploads/2020/08/Squash-Canada-Athlete-Agreement-2019-2020.pdf>)

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR :

8. Afin d'être considéré pour la sélection dans l'équipe nationale junior, un athlète doit être entièrement prêt à assumer les responsabilités et les attentes de l'équipe qui suivent au cours de l'année de sélection :
 - a) participer à un minimum de quatre (4) épreuves du circuit national et à un total de huit (8) épreuves nationales par année (à déterminer par le comité du parcours des juniors et des athlètes d'ici le 1^{er} septembre 2021);
 - b) participer aux Championnats canadiens juniors fermés et à l'Open canadien junior;
 - c) participer à un minimum d'une (1) épreuve internationale par année (USJO, BJO, Dutch ou Pioneer) (selon l'évolution de la COVID-19);
 - d) participer à un minimum d'une (1) épreuve provinciale ou nationale par année (championnats provinciaux, championnats canadiens par équipes, etc.) (selon l'évolution de la COVID-19);
 - e) se présenter et participer aux séances et aux camps d'entraînement en fonction des disponibilités et des besoins; ces activités seront offertes au niveau régional en collaboration avec les associations provinciales et territoriales afin de limiter les déplacements dans la mesure du possible;
 - f) soumettre l'OPA, le calendrier des compétitions et le journal d'entraînement chaque année;
 - g) soumettre les résultats des tests physiques et techniques réguliers (au minimum trois (3) fois par année);
 - h) communiquer régulièrement, notamment en faisant le lien entre SC et l'entraîneur principal ainsi que l'équipe de soutien;
 - i) se classer parmi les 20 premiers au classement général canadien junior féminin ou masculin;
 - j) être disponible pour les médias (entrevues, photographie, etc.) et pour du service communautaire auprès de Squash Canada, dans les limites du raisonnable, sur demande;

- k) si l'une des exigences ci-dessus ne peut être respectée en raison d'une blessure ou d'une autre circonstance imprévue, les athlètes sélectionnés peuvent faire une demande d'exemption (la politique révisée sera publiée d'ici le 15 juin 2021).

SERVICES OFFERTS AUX ATHLÈTES DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR 2021-2022 :

- 9. Les membres de l'équipe auront accès aux avantages et aux services suivants, dans la mesure où les budgets de Squash Canada le permettent :
 - a) soutien de la part du directeur du développement des athlètes;
 - b) soutien à l'élaboration de l'OPA, du calendrier des compétitions et du programme d'entraînement;
 - c) accès gratuit aux programmes d'entraînement centralisés;
 - d) camps d'entraînement tels que prévus;
 - e) uniforme de l'équipe canadienne;
 - f) capacité à représenter le Canada lors d'épreuves internationales (selon les critères établis);
 - g) possibilités de financement;
 - h) accès au Programme d'assurance des athlètes canadiens;
 - i) formation gratuite d'entraîneur du PNCE;
 - j) laissez-passer et suggestions locales sur les sites hôtes canadiens de l'APS;
 - k) accès à des entraîneurs, à du suivi en psychologie du sport, à un plan d'entraînement, à une gestion de l'horaire, à des conseils en nutrition, à du soutien en cas de blessure et de réadaptation, etc.;
 - l) accès à des possibilités de mentorat, notamment à du soutien en matière de carrière, de commandites et de marketing,
 - m) autres programmes de soutien de Sport Canada, le cas échéant.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET ÉCHÉANCIER DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR 2021-2022 :

- 10. L'équipe nationale junior évoluera sur une période de trois ans avec pour objectif de soutenir une sélection d'un maximum de 12 athlètes féminines et 12 athlètes masculins qui visent l'atteinte d'un squash international de haut niveau. Les équipes seront sélectionnées et évaluées chaque année.
- 11. En raison des implications de la COVID-19 et d'un manque de résultats disponibles, les athlètes admissibles soumettront une déclaration d'intérêt, entre le 15 avril et le 15 mai 2021, en vue des sélections. Ils devront démontrer leur intention d'assumer les responsabilités des athlètes mentionnées plus haut dans la mesure où les restrictions liées à la COVID-19 le permettent d'ici le 1er juin 2022.
- 12. D'ici le 15 juin 2021, le comité des parcours juniors/athlètes et le comité haute performance sélectionneront l'équipe 2021-2022 à leur seule discrétion en se basant sur les considérations suivantes (sans s'y limiter) :
 - a) le potentiel de l'athlète en tant que membre NextGen ou senior de l'équipe nationale;
 - b) l'engagement, le professionnalisme, l'environnement d'entraînement et l'équipe de soutien de l'athlète;

- c) le classement du Club Locker en date du 1er mai 2021;
- d) les résultats en face-à-face;
- e) expérience et performances antérieures en matière de compétitions internationales;
- f) âge admissible pour les Jeux panaméricains, les Jeux du Commonwealth et les Championnats du monde (junior, U21, U23 et senior) de 2021 à 2024;
- g) les résultats des tests, des vidéos de matchs et d'entraînements, des entrevues et des références au besoin.



DÉCLARATION D'INTÉRÊT POUR L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR DU CANADA 2021-2022 :

Veillez soumettre votre candidature au Directeur du développement des athlètes de Squash Canada, Jamie Nicholls, par courriel à jamie.nicholls@squash.ca, au plus tard le 15 mai 2021 à minuit.

Nom :

Date de naissance :

NIP de squash de la FMS :

Classement du Club Locker (1^{er} mai 2021) :

Lieu d'entraînement/Club n°1 (pour la majeure partie de 2021-2022):

Lieu d'entraînement/Club n°2 :

Entraîneur principal :

Entraîneurs secondaires :

Équipe de soutien (préparation, etc.) :

Expérience internationale au sein de l'équipe canadienne :

Court paragraphe expliquant les raisons qui feraient de vous un bon candidat pour la sélection à l'équipe :

Je déclare que je m'engage au meilleur de mes capacités à répondre aux critères requis, tels que décrits ci-haut, pour être un membre de l'équipe nationale junior de Squash Canada.

Signature :